

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 Octobre 2012

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Etaient présents : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Jean-François BAZZARA, Mme Solange DUTOUR, Mr Patrice GEIGER, Mme Virginie BONNET et Mr Arnaud MIGNARD.

Absents : Mr Gérard BRUEL.

Procuration : Mr Gérard BRUEL à Mr Jacques GUILLERMET.

Après rappel des décisions prises lors du Conseil précédent, l'ordre du jour est déroulé :

BATIMENTS / VOIRIE :

➤ **Réfection des peintures de l'église :**

Le déménagement des bancs et des chaises de l'Eglise a eu lieu le 20 août 2012. La commission en charge des bâtiments a évoqué le manque d'élus lors de ce déménagement par rapport au nombre de bénévoles. Le 28 août 2012 a eu lieu les tests des couleurs. 30 personnes se sont déplacées et il a été retenu le ton pastel. Le planning du chantier avance très bien et il est prévu la réception partielle des travaux le 11 octobre 2012.

Suite aux dégâts de la grêle, le vitraillier a déposé les vitraux, afin d'effectuer les réparations. Ils seront remis autour du 15 ou du 16 octobre 2012. De plus, la cérémonie religieuse qui était prévue début novembre est décalée et les bancs et les chaises seront remis en place le 25 novembre 2012.

Une pierre de la voûte centrale étant bien abîmée, une réparation urgente a été lancée pour permettre la poursuite des travaux de peinture.

Des travaux supplémentaires sont à prévoir afin de remettre en état les pierres à l'entrée du pilier de l'église. Le montant de ces travaux pourraient s'élever entre 2000 et 3000 € .

Afin de nettoyer les graffitis dans l'entrée principale, un devis de gommage des pierres a été demandé.

L'entreprise chargée de l'installation du chauffage de l'Eglise a commandé un piège à sons, afin de réduire l'impact bruit au démarrage de la ventilation.

La réception partielle des travaux se fera le jeudi 11 octobre à 16H00. Un diagnostic complet des ardoises du clocher, durement touché lors de l'orage de grêle de cet été, reste à être établi.

➤ **Travaux d'été :**

A partir du 15 juillet, Clément VACHERON et Rémi PONCHON ont effectués divers travaux d'été tel que le nettoyage des lavoirs, la tonte, le nettoyage du village. Tout le monde a été très satisfait de leur travail.

➤ **Extension des réseaux Impasse du Prieuré :**

Afin de réaliser des travaux de réfection des réseaux des eaux pluviales, 2 devis ont été proposés : un de la société Eurovia pour un montant total de 18 000 € et un autre de la Société Antoine CHARLIN pour un montant de 8000 €. La société SAUR a demandé à changer des tuyaux car beaucoup étaient obsolètes. De plus une partie des réseaux des eaux usées étaient abimée et il a été convenue de les changer. Le goudron sera réalisé autour du 15 octobre.

➤ **Extension du réseaux des eaux usées au Chemin de Grangeneuve :**

Le projet d'extension du réseau d'égouts chemin de Grangeneuve est inscrit au budget 2012 ; des devis ont été demandés. Deux devis ont été reçus et il a été demandé à l'une des deux entreprises d'effectuer un devis plus détaillé.

➤ **Revente du bâtiment de l'ancienne Poste :**

Une administrée de la commune a fait connaître auprès du Maire, sa volonté de racheter le bâtiment de l'ancienne Poste. Le Conseil Municipal a alors fait évaluer le bien auprès des Bâtiments de France (150 000 €) et aussi auprès d'une agence immobilière (170 000€). Le Conseil Municipal décide alors de proposer un prix moyen soit la somme de 160 000 €. Le futur acquéreur doit se positionner rapidement par écrit sur la faisabilité de cet achat

La locataire du cabinet médical, présente parmi le public, demande au Conseil Municipal le prix qui pourrait lui être proposé pour le rachat de son local. Le Conseil Municipal doit faire une autre demande d'estimation de son local.

L'adjoint en charge de la tenue de la bibliothèque, annonce que la médiathèque de la Loire ne veut plus livrer les livres dans les petites bibliothèques. De ce fait, les bénévoles de la bibliothèque de Nervieux, devraient en début d'année 2013 aller chercher les livres à la médiathèque de Neulise. La réponse des bénévoles est négative. Le local pourrait être transformé en cabinet médical.

➤ **Voirie Est/Ouest :**

Le Maire informe le conseil municipal de la vente d'un grand nombre de terrains agricoles sur Asnières et les Provariaux. Il rappelle également au Conseil municipal les emplacements réservés tracés sur le PLU ce qui permet à la municipalité de pouvoir préempter ces terrains. Vu le projet de création d'un lotissement dans le secteur de Bel Air et compte tenu de l'accroissement de la circulation automobile, le Conseil Municipal décide d'acheter une bande supplémentaire de terrain (2 mètres de large x 415 mètres de long) permettant d'élargir le chemin au raccordement sur la Route Départementale n°1.

ZA LES LONGES / ASSAINISSEMENT :

➤ ZA Les Longes :

7 Lots sont toujours en vente dans la zone d'activité des Longes.

Un éventuel acquéreur a émis le souhait de racheter en une seule fois, les 7 lots. Cet entrepreneur possède déjà un local sur la commune et les projets d'évolutions nécessitent une extension. Cette entreprise réalise :

- La construction de charpentes bois et métalliques,
- La construction de magasins commerciaux pré-fabriqués en bois

➤ STEP Grénieux :

La capacité actuelle de la STEP de Grénieux s'élève à 190 Equivalents habitants alors que 270 personnes sont raccordées à cette station, ce qui provoque des dysfonctionnements et se traduit par une faible capacité épuratoire. Actuellement, la volonté nationale est de diminuer le nombre de constructions en zones rurales. Lors du dernier conseil municipal, la municipalité avait décidé de prendre le bureau d'études SINBIO pour réaliser l'étude technique de remplacement de l'installation.

Une réunion, regroupant la Police de l'Eau et le Conseil Général, aura lieu le jeudi 11 octobre afin de discuter du dimensionnement de la station pour 600 Equivalents habitants.

➤ PAC : participation à l'Assainissement Collectif :

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 28 juin, instaurant la PAC. Considérant le montant précédemment fixé et les difficultés économiques actuelles, il propose de réduire le coût de la PAC en plafonnant le montant à 3000 €, selon la formule suivante : le montant de la PAC est fixé à 6000 € (les montants de raccordement payés directement par le pétitionnaire seront à déduire) sans que le montant total ne puisse dépasser 3000 €.

INTEMPERIES : GRELE DU 5 AOÛT :

La tempête de grêle du 5 août 2012 a touché de nombreuses habitations et les bâtiments communaux Le montant des dégâts est estimé à plus de 170 000 €.

L'expert en assurance passe le mercredi 10 octobre afin de finir d'évaluer les dégâts et donner son accord pour la prise en charge par l'assurance. L'indemnisation des dégâts touchant l'éclairage public fait l'objet de contestation de la part de l'expert.

FETES ET CEREMONIES :

➤ Fête patronale :

La fête patronale qui s'est déroulée le 7, 8 et 9 septembre a connu un franc succès. Malgré l'absence de conscrits, les jeunes du CME ont participé à la vente des brioches. Le beau temps

était de la partie et la population s'est déplacée en masse le samedi soir pour aller voir le feu d'artifice, qui a été très apprécié de part son originalité.

Classe en 2 :

Les classes en 2 seront fêtées le samedi 6 octobre 2012. En raison des travaux de réfection intérieure de l'Eglise, une messe sera célébrée à 10H30 à la Chapelle de Grénieux et sera suivi du vin d'honneur à 11H30 sur la place de l'Eglise, accompagné de l'Echo Musical de Balbigny. La commune donne une subvention de 100 €.

➤ **Théâtre :**

Le président de la MJC informe le conseil municipal et le public de 5 séances de théâtre qui vont se dérouler les 9, 10, 16, 17 et 18 novembre à la Salle Jeanne d'Arc. Le titre de cette pièce s'intitule « la dégringolade » et l'humour sera encore cette année bien présent.

➤ **Autres fêtes et cérémonies à venir :**

Fin novembre : marche au profit du Téléthon.

11 Novembre : dépose de gerbe et vin d'honneur

6 décembre : repas du CCAS

6 janvier 2013 : Vœux de la Municipalité.

DIVERS :

- **Rentrée scolaire** : une réunion d'information a eu lieu en début de rentrée scolaire dans chaque classe fin d'expliquer le nouveau règlement de la cantine. Les parents, désormais sensibilisés, se montrent bons élèves en remplissant correctement les jours de présence de leurs enfants à la cantine. La cantinière constate une augmentation progressive de jeunes enfants mangeant le midi. En fin d'année passée, il était régulièrement servi 80 repas. La semaine du goût aura lieu autour du 20 octobre.
- **Audit scolaire** : Le Conseil Général va mener un audit sur les arrêts des bus scolaires (abribus) sur chaque commune. Une visite de chaque point d'arrêt sera effectuée. Actuellement, 2 à 3 points d'arrêts sont estimés sensibles sur Nervieux.
- **Voirie 2013** : Afin de demander les subventions de la voirie communautaire, la COBY a demandé à chaque commune de présenter leurs projets de réfection. La commune de Nervieux a proposé l'aménagement de la Place du Souvenirs. Une estimation a été réalisée par la Société Oxyria et les devis devraient être définitivement retenus début d'année 2013.
- **Nouveau maire à Ste Colombe du Gand** : Suite à la démission pour raisons professionnelles de Mr Andrea IACOVELLA, Mr Jean-Pierre BISSAY a été élu Maire.

- Etude plan particulier Barrage de Grangent : La base de loisirs, 2 chemins touristiques et deux vannes vont être restaurés l'année prochaine.
- SCOT: Il est désormais en cours d'élaboration et le SCOT fige toute évolution des PLU. 2012 consiste en la mise en place de la structure du SCOT, les années 2013, 2014 et 2015 concerneront l'étude. 2016 publiera le PLU et dès 2017, il sera mis en application.
Mr Le Maire présente au Conseil Municipal, un courrier de Mr Renon sollicitant le reclassement de ses parcelles en « zone constructibles » alors que depuis la validation du PLU, une partie est passée en zone naturelle.
- Père Yves BAUMGARTEN : Mr le Maire porte à la connaissance du conseil municipal un courrier du père Yves BAUMGARTEN dans lequel il informe de sa mutation sur Lyon.
- AMF 42 : le Maire présente au Conseil Municipal la liste de 5 formations pour les élus.
- SAGE : il est proposé de donner un avis sur le rapport de présentation sur la gestion de l'eau potable du bassin Loire Bretagne.
- Licence IV : Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier reçu du Procureur de la République dans lequel il accorde l'autorisation de prolonger la validité de la licence IV jusqu'en juillet 2013. De ce fait, la commune de Pouilly les Feurs accepte d'acheter cette licence. Le conseil municipal vote unanimement la vente de cette licence à cette commune.
- Redevance incitative : La Communauté de communes de Balbigny organise le vendredi 19 octobre 2012 à 19h00 à la Salle Jeanne d'Arc une réunion d'information sur la redevance incitative
- COBY : le Maire présente au Conseil municipal un courrier de la Commune de Néronde, dans laquelle elle impose que la future station d'essence construite sur le tracé de l'A89, sera communale et non intercommunale.
Un atelier partagé sera créé au Rond Point de la Zone de Bois vert de Balbigny. Il accueillera 2 artisans pour 5 ans maximum. Enfin il est prévu de créer une extension de zone de Bois Vert, contiguë la déchetterie, de l'autre côté de la voie ferrée.
- Leg Laffay : la réunion d'attribution aura lieu le 26 octobre 2012 et le conseil municipal est invité à réfléchir à proposer une personne méritante.
- Mairie de Ste Foy : la fête patronale aura lieu le 14 octobre. Jérôme BRUEL représentera la commune lors du Vin d'honneur.
- Comité de pilotage de Natura 2000 : une réunion aura lieu le 26 octobre 2012.
- Comité des Fêtes : Mr le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier du Comité des fêtes annonçant un don de 14 000 € en participation à l'achat du chapiteau et de la remorque. La commune contribue à hauteur de 5 979 € à l'achat de ces deux équipements.
- Sou des écoles : Denis GITENAIT est élu président avec plusieurs nouveaux membres au bureau. Beaucoup d'animations vont être reconduites sur l'année 2013. Le montant de la cotisation 2013 s'élève à 13€.

- SIEL : des prises complémentaires ainsi que du câblage doivent être installés pour la mise en place des illuminations de Noël. Le SIEL doit établir un devis pour l'implantation des supports et poteaux.
- Questions du public : Quelques personnes ont lancé une pétition concernant le projet de contournement routier de notre village, inscrit dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) depuis 2008. Les élus attendent la remise de cette pétition.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au vendredi 30 novembre 2012.